



DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

Le déroulé pédagogique du bilan de compétences est conçu pour accompagner le participant dans une réflexion approfondie et structurée sur son parcours professionnel, ses compétences, ses aspirations, et ses objectifs de développement.

1. Entretien préliminaire

Objectifs :

- - Expliquer le cadre, les objectifs et les étapes du bilan de compétences.
- - Clarifier les attentes et besoins du participant.
- - Créer un climat de confiance et d'écoute.

Méthodes pédagogiques :

- - Entretien individuel.
- - Questions ouvertes pour explorer les attentes du participant.
- - Présentation des outils et des étapes de la démarche.

Activités :

- - Accueil du participant et présentation du bilan de compétences.
- - Échange sur les attentes, les motivations et les préoccupations du participant.
- - Définition des modalités et du calendrier de la démarche.

2. Phase d'investigation

Cette phase se compose de plusieurs sous-étapes permettant d'approfondir les compétences, motivations et aspirations du participant.

A. Analyse des compétences et du parcours professionnel

Objectifs :

Mélanie Talhouarn

Siret: 845 173 319 00029

Enregistré sous le numéro 52441008944 auprès du préfet de la région Pays de la Loire

Tel: 06 33 88 86 80

Site internet: melanietalhouarn.fr



- - Faire le point sur le parcours professionnel du participant.
- Identifier les compétences techniques, comportementales, et transférables.

Méthodes pédagogiques :

- - Entretiens dirigés et analyse de parcours.
- Utilisation d'outils d'auto-évaluation et de fiches de compétences.

Activités :

- - Exploration des expériences professionnelles passées.
- Identification des réussites et des compétences mobilisées.
- Utilisation de grilles d'analyse pour cartographier les compétences.

B. Auto-évaluation et tests de personnalité

Objectifs :

- - Identifier les préférences, les valeurs et les motivations professionnelles du participant.
- Développer une meilleure compréhension de son profil.

Méthodes pédagogiques :

- - Utilisation de tests de personnalité (ex. MBTI, SOSIE) et d'inventaires de valeurs.
- Restitution des résultats avec le consultant.

Activités :

- - Réalisation des tests et questionnaires d'auto-évaluation.
- Analyse des résultats avec le consultant et discussion des points forts et des axes d'amélioration.
- Identification des préférences et valeurs clés en lien avec les projets futurs.

C. Exploration des intérêts professionnels et des pistes d'évolution

Objectifs :

Mélanie Talhouarn

Siret: 845 173 319 00029

Enregistré sous le numéro 52441008944 auprès du préfet de la région Pays de la Loire

Tel: 06 33 88 86 80

Site internet: melanietalhouarn.fr



- - Identifier les secteurs, métiers ou rôles professionnels correspondant aux compétences et intérêts du participant.
- Commencer à envisager des options concrètes de développement professionnel.

Méthodes pédagogiques :

- - Entretien de conseil et brainstorming d'options professionnelles.
- Utilisation de fiches métiers, outils d'orientation et recherche documentaire.

Activités :

- - Recherche et exploration des métiers correspondant aux compétences et intérêts du participant.
- Élaboration d'une liste de pistes professionnelles à explorer.
- Discussion des avantages, inconvénients et conditions d'accès à chaque option.

3. Phase de conclusion et synthèse

Objectifs :

- - Formaliser un projet professionnel ou un plan d'action réaliste et atteignable.
- Rédiger le document de synthèse, récapitulant les compétences, objectifs et les étapes à mettre en place.

Méthodes pédagogiques :

- - Entretien de synthèse et récapitulation.
- Co-construction du plan d'action avec le participant.

Activités :

- - Choix et validation d'un ou plusieurs projets professionnels en accord avec les compétences et aspirations du participant.
- Élaboration d'un plan d'action comprenant les étapes concrètes (formations, réseau, démarches, etc.) pour atteindre les objectifs fixés.

Mélanie Talhouarn

Siret: 845 173 319 00029

Enregistré sous le numéro 52441008944 auprès du préfet de la région Pays de la Loire

Tel: 06 33 88 86 80

Site internet: melanietalhouarn.fr



- Rédaction et remise du document de synthèse au participant, avec un récapitulatif des compétences, des objectifs et des recommandations.

4. Suivi post-bilan (optionnel)

Objectifs :

- - Accompagner le participant dans la mise en œuvre de son projet professionnel.
- Vérifier l'avancement et apporter un soutien si besoin.

Méthodes pédagogiques :

- - Entretien de suivi à distance ou en présentiel.

Activités :

- - Évaluation de l'avancement du plan d'action.
- Identification des difficultés rencontrées et ajustement des étapes si nécessaire.
- Conseils supplémentaires pour renforcer la mise en œuvre du projet.

Résumé des formules de bilan de compétences

Phase	Durée pour 12h	Durée pour 18h	Durée pour 24h	Objectifs principaux
1. Entretien préliminaire	1h	1h	1h	Clarifier les attentes, expliquer le bilan, créer un

Mélanie Talhouarn

Siret: 845 173 319 00029

Enregistré sous le numéro 52441008944 auprès du préfet de la région Pays de la Loire

Tel: 06 33 88 86 80

Site internet: melanietalhouarn.fr



				climat de confiance.
2. Phase d'investigation	8h	13h	19h	Explorer le parcours, les compétences, les valeurs, et les pistes professionnelles.
- Analyse des compétences et du parcours	3h	4h	6h	Identifier les compétences clés et les réussites.
- Auto-évaluation et tests de personnalité	2h	4h	5h	Découvrir les préférences, valeurs et motivations.
- Exploration des intérêts et pistes	3h	5h	8h	Identifier des pistes concrètes alignées avec les intérêts.
3. Phase de conclusion et synthèse	3h	4h	4h	Formaliser le projet et créer un plan d'action.
4. Suivi post-bilan (optionnel)	Non inclus	1h	2h	Accompagner la mise en œuvre du projet.

Mélanie Talhouarn

Siret: 845 173 319 00029

Enregistré sous le numéro 52441008944 auprès du préfet de la région Pays de la Loire

Tel: 06 33 88 86 80

Site internet: melanietalhouarn.fr



Texte de Référence	Description
Articles L. 1233-71, L. 6313-1, L. 6313-4 et R. 6313-4 à R. 6313-8 du Code du travail	Ces articles définissent le cadre légal et réglementaire du bilan de compétences, notamment les conditions de mise en œuvre, les objectifs et les modalités de financement.
Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au bilan de compétences des agents de l'État	Cet arrêté précise les modalités spécifiques de réalisation des bilans de compétences pour les agents de la fonction publique de l'État.
LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel	Cette loi, aussi appelée "loi avenir professionnel", introduit diverses mesures pour favoriser l'accès à la formation et à la reconversion professionnelle, y compris via les bilans de compétences.
Décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux bilans de compétences	Ce décret précise les conditions de mise en œuvre des actions de formation et des bilans de compétences, en application de la loi du 5 septembre 2018.

Mélanie Talhouarn

Siret: 845 173 319 00029

Enregistré sous le numéro 52441008944 auprès du préfet de la région Pays de la Loire

Tel: 06 33 88 86 80

Site internet: melanietalhouarn.fr